

**Domaine Santé MScSa**

**Tronc commun**

**INTERPROFESSIONNALITE**

**1. Caractéristiques du module**

**Code** : S.SA.390.INTPRO.F.21    **Degré d'études** :     Bachelor     Master

**Année académique** : 2021-2022    **Année d'études** :     1<sup>er</sup>     2<sup>e</sup>     3<sup>e</sup>    **Crédits ECTS** : 5

**Type** :     Module obligatoire     Module optionnel obligatoire     Module optionnel

**Catégorie** :  Module principal     Module lié au module principal     Module facultatif ou complémentaire

**Niveau** :     Module de base     Module d'approfondissement     Module avancé

**Organisation temporelle** :     Module sur 1 semestre     Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres     Semestre de printemps

**Langue principale d'enseignement** :     Français     Allemand     Anglais

**Temps de cours** : 40 h    **Temps de travail personnel** : 110h

**Lieu de cours** : Centre Interprofessionnel de Simulation de Genève (CIS)

**2. Prérequis**

Avoir validé le/les modules     Avoir suivi le/les modules     Pas de prérequis     Autres :

**3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage**

**Rôles majeurs exercés**

Rôle d'expert     Rôle de leader     Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur     Rôle de promoteur de la santé (Health Advocate)     Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées**

- Bm1 Les professionnel-le-s de niveau master maîtrisent des processus de communication socio-professionnelle (prise de position, médias...)
- Cm1 Ils et elles travaillent de manière interprofessionnelle et peuvent gérer des conflits de division du travail et assurer un leadership dans le respect des compétences des différents protagonistes
- Cm2 Ils et elles sont en mesure d'innover dans le domaine de la collaboration interprofessionnelle et de contribuer à l'établissement de nouvelles formes de partenariat dans le travail d'équipe dans le domaine de la santé.
- Dm1 Ils et elles accompagnent et supervisent leurs collègues dans la mise œuvre des évidences scientifiques et « des bonnes pratiques » (best practice).
- Em2 Ils et elles défendent et peuvent représenter les intérêts des usagers et usagères du système de santé auprès des pouvoirs et des administrations publiques ou d'autres acteurs du système de santé.
- Gm2 Ils et elles ont une approche critique de leurs diverses pratiques et sont en mesure de relever les défis de santé qui interpellent les professionnels de la santé et leurs usagers-ères.

**Buts visés par le module**

Garantir et développer une relation privilégiée avec le patient et son entourage, entretenir et assurer un climat de confiance dans les relations.

Produire, référencer et échanger les données et les informations en garantissant une transparence de la communication.

Encourager l'empowerment du patient et de son entourage dans les processus de santé en rendant accessible l'information grand public santé par l'e-health.

Garantir un rôle de coordinateur centralisé en appui du médecin de 1er recours auprès de l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge d'un patient.

Être garant des intérêts du patient et de ses proches dans les choix de prises en charge proposées.

**Objectifs généraux du module**

- Soins centrés sur la personne, ses proches et la communauté
  - Identifier les besoins de santé et recueillir de façon respectueuse les préférences de soins auprès des personnes ou des proches (notamment de soins de fin de vie).
  - Partager l'information de façon compréhensible et adaptée, en encourageant la discussion.
  - Soutenir la participation des personnes et de leurs proches en tant que partenaires du personnel pour prendre part à la décision, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des soins ou des services.
  - Identifier puis optimiser les médias d'information et de communication en santé accessibles à la personne et à ses proches.

2. Communication interprofessionnelle
  - Ecouter activement les autres membres de l'équipe, y compris les personnes et leurs proches.
  - Communiquer de manière à ce que tous aient une même compréhension de la problématique de la personne prise en charge, et des décisions relatives aux soins et services.
  - Illustrer par des exemples observés sur le terrain ou en simulation l'importance pour la qualité/sécurité des soins d'une communication interprofessionnelle structurée, dans les situations d'urgence (ex : détresse vitale), et dans les transitions de soins (ex : interface domicile / hôpital) et dans les prises en charge interprofessionnelles (ex : EMS).
  - Utiliser les nouvelles technologies de l'information et des communications de manière efficace afin d'améliorer les soins et services interprofessionnels centrés sur la personne.
3. Clarification des rôles
  - Décrire son propre rôle, savoir, habilités et attitudes, en reconnaissant et en respectant la diversité des autres rôles, responsabilités et compétences dans les domaines de santé et socio-environnementaux.
  - Identifier les rôles et compétences des différents professionnels de santé dans les modèles de prestation de soins et de services (ex : en hospitalisation, en soins ambulatoires, au domicile, en EMS, en réseau de soins...).
4. Travail d'équipe
  - Décrire les principes de la dynamique du travail en équipe (qu'une équipe formelle existe ou non) à partir d'observations de terrains.
  - Suggérer des actions pour améliorer l'efficacité des interactions entre les membres d'une même équipe.
  - Participer à des prises de décisions en collaboration, en respectant la confidentialité et la participation de tous ses membres.
  - Partager, planifier et coordonner ses propres tâches avec celles des autres membres de l'équipe, en développant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et communication.
5. Leadership collaboratif
  - Se concerter pour identifier l'individu qui assumera la direction du groupe dans telle ou telle situation.
  - Identifier les mesures et méthodes qui facilitent (ou limitent) le travail en équipe efficace et les prises de décisions concertées.
  - Identifier les caractéristiques d'un climat de travail propice (ou défavorable) au leadership concerté et à la pratique en collaboration.
  - Résolution de conflits.
  - Identifier les situations courantes à risques de conflit, notamment l'ambiguïté concernant les différents rôles, les contraintes hiérarchiques, les lacunes de communication et les objectifs divergents.
  - Appliquer des stratégies et suggérer des actions pour résoudre et prévenir différends et conflits.
6. Initiation à la Gestion du changement et le coaching
  - Décrire un modèle de gestion de projet
  - Décrire les étapes permettant d'aboutir à un changement de culture
  - Connaître les principes du coaching

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

**Présentiel** : Cours / Forums ; Séminaires ; Simulations ; Discussions de cas

##### Travail personnel :

- Activité sur un terrain de pratique : 'shadowing' d'une personne et d'un autre professionnel de santé, dans des contextes de santé communautaire (ex : consultation médicale, visite pharmacie, EMS...).
- Projet : analyse des besoins, conception et mise en œuvre d'un projet d'amélioration qualité en interprofessionnalité (au choix des étudiant-e-s, ex : projet qualité de la communication dans un réseau de soins ; projet qualité de vie ; projet décisions anticipées de fin de vie) ; Forum en ligne (E-learning).
- Etude indépendante incluant lectures, podcast ou vidéos en ligne, E-learning ; Projet ; Portfolio/Logbook / « essai réflexif ».

##### Exigences de fréquentation

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le-la professeur-e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités obligatoires prévues est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

Les cours et forums, les 3 sessions de simulation en présentiel et l'activité sur un terrain pratique sont obligatoires.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation sommative du module est individuelle et critériée ; elle se divise de la manière suivante :

- a) Compte-rendu écrit auto-réflexif individuel sur l'interprofessionnalité : 1/2 de la note ;
- b) Présentation orale (en principe en groupe) sur le projet d'amélioration qualité : 1/2 de la note.

La note finale du module est la moyenne pondérée des notes obtenues pour les parties a et b selon la pondération mentionnée ci-dessus.

Pour valider le module, l'étudiant-e doit rendre un compte rendu d'observation écrite (logbook individuel) qui fait office d'évaluation intermédiaire formative.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note finale égale ou supérieure à 4.

Les évaluations sont notées de 6 (meilleure note) à 1. Les notes partielles sont attribuées au dixième, la note finale du module est attribuée au ½ point.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

## 6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

En cas de remédiation, un complément individuel est demandé pour les parties a et/ou b, selon les éléments insuffisants. Le délai de reddition du complément individuel est déterminé lors de la transmission des consignes pour sa réalisation. La note du complément remplacera la ou les notes insuffisantes et une nouvelle moyenne sera calculée pour le module.

### Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

## 7. Bibliographie principale

Shafran, D. Richardson, L. & Mark Bonta (2015) A novel interprofessional shadowing initiative for senior medical students. *Medical Teacher*, 37(1), 86-89, DOI: 10.3109/0142159X.2014.929099

Ladden, MD., Bednash, G., Stevens, DP. & Moore, GT. (2006). Educating interprofessional learners for quality, safety and systems improvement. *Journal of Interprofessional Care*, 20(5), 497-505, DOI: 10.1080/13561820600935543

Kusnoor, AV & Stelljes, LA. (2016). Interprofessional learning through shadowing: Insights and lessons learned. *Medical Teacher*, 38(12), 1278-1284, DOI:10.1080/0142159X.2016.1230186

Staines A, Baralon C, Farin A. TeamSTEPPS : des outils de travail en équipe pour la sécurité des patients. *Risques & Qualité*, 2016 ; 13 : 159-64

**Une bibliographie complémentaire sera fournie aux étudiant-e-s durant les cours**

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable** : Katherine Blondon

**Enseignant-e-s** : Equipe interprofessionnelle Faculté de Médecine et Haute école de santé – Genève

Date : 21.09.2021 / KB

Validation : 21.09.2021 / LSA